

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE
SAONE-et-LOIRE

Arrondissement de
MACON

Canton de
Mâcon-Centre

OBJET
de la délibération:

**Subventions de
fonctionnement
aux associations
pour 2026**

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :
29

Présents à la séance :
20

Suffrages exprimés :
22

Le Conseil a été
convoqué le :
14 avril 2026

La liste des délibérations a
été publiée et affichée
le 28 avril 2026

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de **CHARNAY-lès-MACON (71 850)**

Séance du : VINGT-SEPT AVRIL DEUX MILLE VINGT-SIX
(27 avril 2026)

Le Conseil Municipal d'installation s'est réuni le vingt-sept avril deux mille vingt-six à 18h30, en salle du conseil, sous la présidence de Madame Christine ROBIN, Maire.

Etaient présents : Madame le Maire ROBIN Christine, Mesdames et Messieurs BUHOT Patrick, CHEVALIER Virginie, COCHET Grégory, MARTINS Chanel, DUVERNAY Florian, THOMAS Marie-Thérèse, BRASSEUR Loïc, MONNERY Maguy, BASSET Jean-Paul, BEAUDET Marie-Pierre, BERNARDET Païline, BESSON Françoise, BOSSARD, Angélique, CASTEIL Katia (arrivée à 18h41), CORTAMBERT Agnès, DA CUNHA Julie (arrivée à 18h43), DEVOUCOUX Jean-François, DE WITTE Pierre, DUVAL Philippe, GERMAIN Annabelle, MÉTIVIER Guillaume, RENAUD Sylvain, TREMEAU Gaël, VERCHÈRE David, VINCENT Benoît.

Etaient excusés : CHEVALIER Lola est excusée et donne pouvoir à BUHOT Patrick, MANCIAT Quentin est excusé et donne pouvoir à DUVERNAY Florian, MONTEIX Anne est excusée et donne pouvoir à CHEVALIER Virginie.

Rapporteur : Chanel MARTINS

Il est précisé que Florian Duvernay, Maguy Monnery, Marie-Pierre Beudet, Agnès Cortambert, Pierre de Witte et Philippe Duval se retirent de la séance du conseil municipal et ne prennent pas part au vote afin d'écartier tout risque de conflit d'intérêt.

EXPOSE

Afin de continuer de soutenir la dynamique associative charnaysienne, le conseil municipal devra se prononcer sur les propositions des subventions aux associations telles que présentées dans le tableau ci-dessous.

Subventions 2026	
Animation Loisirs Culture	
ACTEM	4 300 €
AMICALE PHILATELIQUE	140 €
ASSOCIATION POUR LA PROTECTION ET ENTRETIEN DU CIMETIERE (APEC)	300 €
ASTROSAONE	150 €
AUJOURD'HUI COMME AUTREFOIS	100 €
BIBLIOTHEQUE POUR TOUS	1 200 €
CARPE DIEM	300 €
COUNTRY OLD DANCE	300 €
CHŒUR FEEL GOOD	300 €
COMITE DE JUMELAGE	2 000 €
LA SOURCE DE LEVIGNY	200 €
LES AMIS DE CHAMPGRENON	800 €
MELOD'AMIS	300 €
TTM	1 700 €
MACON VELO EN VILLE	2 000 €

Total subventions Animation Loisirs Culture	14 090 €
Social	
COMITE DES TETES BLANCHES	3 000 €
FOYER DE L'AMITIE	1 000 €
SECOURS POPULAIRE MACON	200 €
VALENTIN HAÛY	200 €
Total subventions aux associations sociales	4 400 €
Sécurité	
FNACA - ANCIENS COMBATTANTS	200 €
PROTECTION CIVILE	200 €
Total subventions aux associations sécurité	400 €
Sport	
AEROCUB	1 700 €
A.M.S.	5 000 €
CHARNAY CYCLO	500 €
ENTENTE PONGISTE LA ROCHE-CHARNAY (EPL	1 100 €
PETANQUE CHARNAYSIENNE	1 700 €
READY TO GRIMPE	3 100 €
TENNIS CLUB	2 000 €
CBBS	85 000 €
Total subventions aux associations sportives	100 100 €
Coopératives scolaires	
Ecole primaire Simone Veil	5 424 €
Ecole primaire Marie Curie	6 672 €
Ecole maternelle Joséphine Baker	2 904 €
Total subventions coopératives scolaires	15 000 €
TOTAL	133 990 €

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur l'octroi de ces subventions.

DELIBERATION

VU le code général des collectivités territoriales,
VU les dossiers de subventions déposées par les associations,
VU l'avis favorable des commissions réunies du 8 avril 2026,
 Le rapporteur entendu,

Le CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré à la majorité,

APPROUVE le versement des subventions aux associations susvisées pour un montant global de 133 990 €.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



Le Maire, Christine
ROBIN